

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nantes, le 15 juin 2021

NEOLINE confirme le choix de NEOPOLIA Mobility et signe une LOI pour la construction de son premier cargo voilier de 136m à l'issue d'un nouvel appel d'offres international.

Le projet est désormais en phase de bouclage financier avec l'objectif de démarrer la construction cet été pour une mise en service au premier semestre 2024.

La décision de NEOLINE de retenir l'offre de la société ligérienne Neopolia Mobility, pour la construction de son premier cargo à voiles est motivée par une proposition qualitative de Neopolia la plus ajustée aux besoins de l'armateur. Cette décision vient clore un second appel d'offres international lancé fin 2020 par NEOLINE auprès d'une dizaine de chantiers navals internationaux.

Ce choix a été permis par la forte mobilisation du chantier Ligérien, des membres du Réseau Neopolia ainsi que la participation active de la Région des Pays de la Loire et des institutions régionales et nationales.

- NEOLINE développe une offre de transport maritime responsable basé sur l'opération de cargos rouliers à propulsion principale vélique, permettant une économie de 80% à 90% de la consommation et des émissions associées par rapport à un navire conventionnel de même taille.
- Neopolia Mobility est une société issue du réseau Neopolia, qui a pour vocation de fédérer et faire travailler ensemble 240 entreprises principalement en Pays de la Loire, sur des projets industriels novateurs afin de garantir un développement équilibré du territoire.



Ensemble, construisons l'avenir du transport maritime.

Jean Zanuttini, Président de NEOLINE Développement, déclare :

« L'offre de Neopolia Mobility est ressortie de notre appel d'offres comme étant la mieux à même de concilier nos exigences techniques, nos contraintes budgétaires et calendaires, ainsi que notre souhait de participer au développement de notre région. **Nous sommes donc très heureux d'avoir pu reprendre nos négociations avec Neopolia et de signer une nouvelle Lettre d'intention de Commande (LOI), sur des bases en adéquation avec nos besoins et nos capacités.**

La proposition portée par Neopolia et ses membres, est le fruit d'une forte mobilisation des acteurs de la construction navale du territoire, ainsi que des institutions locales et nationales. Elle démontre la pugnacité qui caractérise ces acteurs, ainsi qu'une grande capacité d'adaptation et une forte volonté du territoire ligérien pour développer une filière d'avenir basée sur l'énergie propre et renouvelable du vent.

Aujourd'hui il est réaliste d'envisager le lancement du chantier de construction dès cet été, avec un tour de table finalisé dont l'investisseur de référence est le groupe SOGESTRAN, qui a rejoint le projet en juin 2020. L'appui de la Région des Pays de la Loire, décidé fin mai 2021 via l'octroi d'un prêt de 1.3M€ à NEOLINE Développement constitue également une étape importante.

Ces prochaines semaines seront focalisées sur l'obtention de l'accord de financement bancaire, ce qui reste un défi dans le cadre d'un projet innovant. Cependant nos partenaires bancaires sont très mobilisés et sensibles aux engagements pris par les chargeurs pionniers qui nous accompagnent tels que le Groupe Renault, Manitou Group, Groupe Beneteau, Jas Hennessy & Co, le groupe Michelin et Clarins. D'autres chargeurs s'apprêtent d'ailleurs à les rejoindre. »

Alain Leroy, Président de Neopolia, précise :

« **Neopolia Mobility se réjouit d'avoir été retenu par Neoline pour la construction de son premier navire à propulsion vélique ce qui démontre sa compétitivité face à ses compétiteurs internationaux.** Nous les en remercions très chaleureusement. Nous sommes fiers d'être leur partenaire. Depuis la réponse au 1^{er} appel d'offre en 2018 puis la signature la première LOI en juillet 2019, **nous avons démontré notre détermination à remporter ce marché** grâce à l'implication de nos membres et à l'esprit collaboratif au cœur du réseau **(23 entreprises impliquées)**. Nous sommes convaincus de la force et de la portée d'un tel programme pour notre Territoire. Au sein de nos différentes filières, la transition écologique et sa réalité économique prend une place essentielle et ce premier contrat a pour vocation de soutenir le développement d'une nouvelle filière vélique pour les navires marchands, au travers de cette **première mondiale**.

Nous avons bataillé pour que notre offre soit à la fois **la mieux placée économiquement en Europe, et également la plus percutante sur le plan technique**. Ce résultat est le fruit du travail de l'équipe Projet : Hervé Germain (MYG Design), Pascal Lemesle (PL & Mer) et Vincent Seguin (Mauric), accompagnés de Juliette Mouchet, Christophe Delâtre, Jean-Michel Guyonvarch et Jean-Marc Messié (Neopolia). L'exercice n'a pas toujours été aisé ! Nous avons construit, déconstruit, pensé, repensé sans cesse notre offre, nous avons sonné à de nombreuses portes, et nous y sommes parvenus ! A ce titre, nous remercions le **soutien sans faille de la Région Pays de la Loire ainsi que de l'Etat et du GICAN**.

Nous devons maintenant conclure avec nos partenaires bancaires du premier jour la finalisation du dispositif de garantie. Il reste quelques points à traiter mais nous leur réaffirmons toute notre confiance afin de trouver des solutions où leur engagement à nos côtés permettra la conclusion de ce contrat et le lancement de cette nouvelle aventure industrielle (environ 300 ETP).

Neopolia s'appuie sur ses expériences de grands projets industriels : étude et réalisation du Carré Consommation pour le TGV 2020, positionnement sur l'aménagement commercial du Tramway de Nantes, réalisation des berceaux pour les éoliennes Haliade 150 et enfin construction de 3 navires : le Loire-Princesse, l'Elbe Princesse I et II (pour CroisiEurope).

Concernant l'activité maritime, nos membres représentent la moitié de la sous-traitance des Chantiers de l'Atlantique. Notre dossier était sérieux, nos compétences reconnues. »

A propos du réseau Neopolia :



Neopolia est un réseau dont la vocation est de fédérer et faire travailler ensemble les entreprises sur des enjeux business, au service du développement de filières industrielles.

Association créée et animée par des entrepreneurs afin de renforcer la diversification et la compétitivité de ses membres, Neopolia noue des partenariats forts avec les grands acteurs de marchés et agit aux côtés des institutions du territoire pour garantir le développement des filières industrielles au travers de ses clusters Aerospace, Mobilité Terrestre, Marine, Energies, Eolien offshore & EMR. En 2021, Neopolia fédère

240 entreprises industrielles principalement en Région Pays de la Loire, représentant 32 000 emplois et plus de 130 métiers différents, qui sont présents dans le réseau pour répondre aux attentes de nos clients et développer de nouveaux marchés et de nouvelles filières.

Ces 5 business clusters ont généré un chiffre d'affaires collaboratif de 50M€ au bénéfice de ses entreprises membres au travers de projets collaboratifs, innovants et créateur de valeur.

A propos de Neopolia Mobility SAS :

En 2018, 20 ans après la création de l'association Neopolia par les 12 chefs d'entreprise initiaux, naît la Société Neopolia SAS, convaincus que les marchés étaient en attente de solutions telles que Neopolia sait les apporter : solutions collaboratives, innovantes et durablement créatrices de valeur pour les membres et le territoire, mais aussi pour les clients.

Neopolia a pour mission et vocation de structurer des filières industrielles au sein des Pays de la Loire. Nous espérons qu'au travers de la réponse apportée au projet Neoline, la capacité de Neopolia SAS à prendre une part active dans les grands projets industriels arrivera à convaincre nos grands acteurs de marché pour poursuivre le développement de nos clusters.

www.neopolia.fr

Contact NEOPOLIA :

Céline JAULIN

+33 (0)2 40 17 21 52

+33 (0)6 36 07 43 65

celine.jaulin@neopolia.fr

A propos de NEOLINE :



Société fondée en 2015 par un groupe de professionnels du maritime convaincus de la nécessaire évolution du shipping vers un transport maritime plus responsable, NEOLINE a pour vocation de devenir le premier armateur tourné vers la sobriété énergétique, en s'appuyant sur une propulsion principale à la voile. Elle est soutenue par la Région Pays de la Loire et BPI France. Le projet est labellisé par le Pôle Mer Bretagne Atlantique, le Pôle EMC² et Atlanpole.

NEOLINE souhaite, avec ses partenaires, constituer une réponse française innovante à un défi environnemental universel tout en restant dans un cadre industriel et compétitif.

www.neoline.eu

Contact NEOLINE :

Bénédicte ENAUX

+33(0)9 81 23 16 37

+33 (0)6 08 51 02 43

b.enaux@neoline.eu

Visuels disponibles sur :

www.neoline.eu/kit-media-neoline/